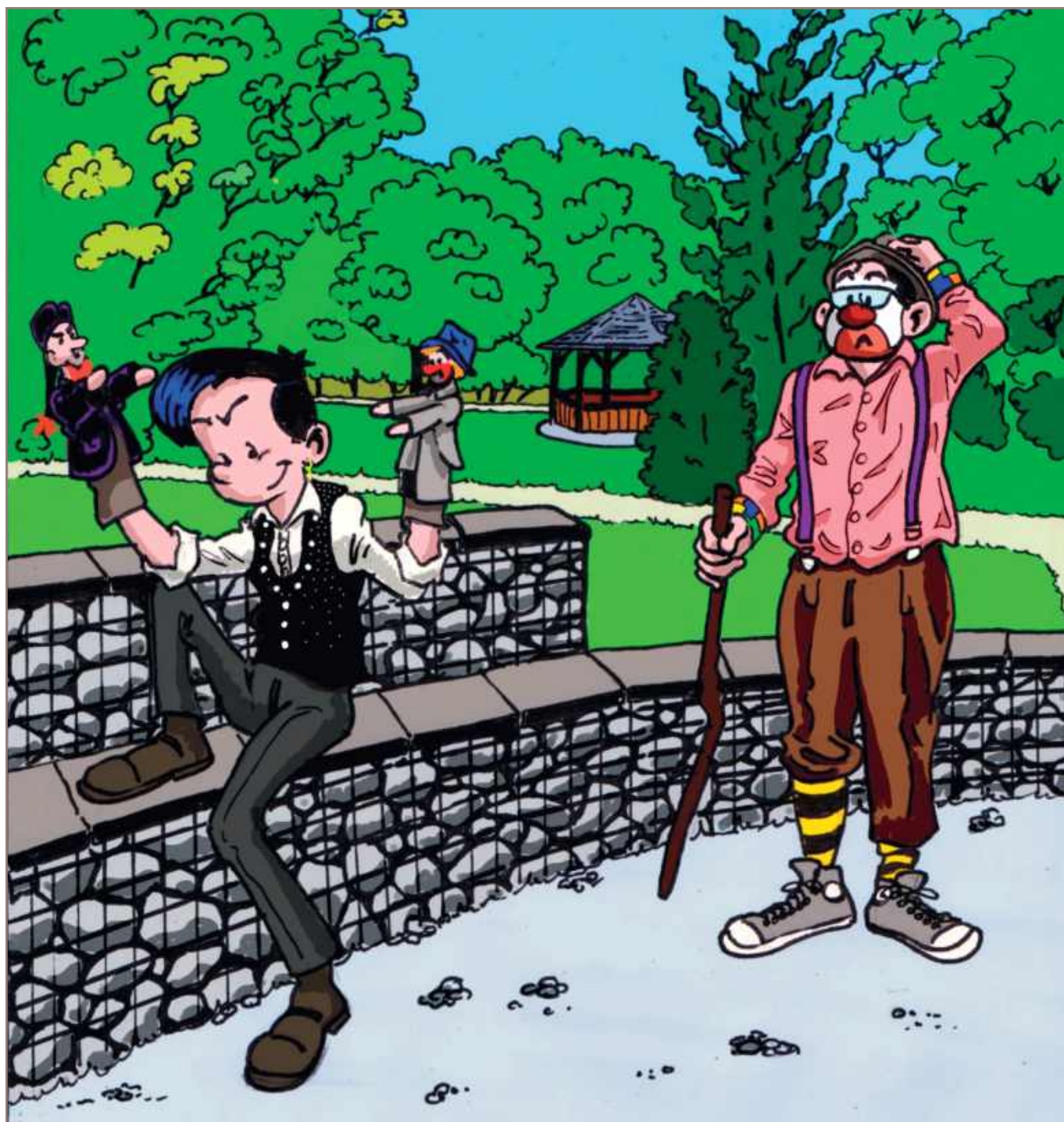


JANVIER 2026

La GAZETTE

MAIRIE DE MORNAC - 16600 - DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE # 29



4
*Infos
municipales*

20
*Patrimoine
et culture*

21
*Vie
associative*



ELECTIONS *municipales* 2026

Tous les habitants de la commune, y compris les jeunes nés entre 2007 et 2008 qui ont ou auront 18 ans, ne disposant pas de leur carte électorale, sont invités à se rapprocher du service élections de la mairie.

Rappel :

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit **au plus tard le vendredi 6 février 2026**, passé cette date, les inscriptions reçues ne pourront pas être prises en compte pour les municipales de 2026.

Dans certains cas, votre demande d'inscription peut être déposée plus tard. Vous pouvez ainsi demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune jusqu'au 5 mars 2026, notamment si les événements suivants sont arrivés après le 6 février 2026 :

- vous avez acquis la nationalité française ;
- vous avez déménagé dans une autre commune pour un motif professionnel ;
- vous avez recouvré le droit de vote après en avoir été privé par décision de justice.

Vous pouvez vérifier dès à présent en ligne **vos inscriptions et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données** grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale ».



Interroger ma situation électorale

Pour ce faire, rendez-vous sur le site service-public.fr et indiquez **la commune** dans laquelle vous pensez être inscrit, **vos nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance**. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

Attention : le téléservice ne fonctionne que si vous remplissez l'ensemble des champs et que vous indiquez tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil.

Les démarches possibles pour s'inscrire sur les listes électorales :

- en ligne sur service-public.fr, rubrique « demande d'inscription sur liste électorales » (QR code ci-contre) ;
- à la mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile ;
- par courrier en envoyant le formulaire cerfa n°12669 complété, une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Inscription sur les listes électorales

Enfin si vous avez déménagé au sein de la commune merci de bien vouloir communiquer votre nouvelle adresse à la mairie en transmettant un justificatif de domicile pour mise à jour.

Pour nous contacter : mairie@mornac.fr ou 05 45 65 77 82

Sommaire

4 Infos municipales

BRÈVES

RENCONTRE AVEC NOAM TANON

TOUR POITOU CHARENTES

JOURNÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

CÉRÉMONIE DES ANCIENS COMBATTANTS

RECENSEMENT CITOYEN

LE PETIT MAIRAT

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

URBANISME

DÉPART - NOUVEAUX VENUS

APPLICATION "MA SECURITÉ"

SITE INTERNET

CCAS

INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL

DES PERSONNES AGÉES ET VULNÉRABLES

RENCONTRE AVEC RENÉE BONNIN

CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PASSEPORT

OBLIGATIONS LÉGALES

DE DÉBROUSSAILLEMENT

RAPPEL TRI SELECTIF

MON TRANSPORT À LA DEMANDE

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

TRAVAUX

VOIRIE

20 Patrimoine et culture

MÉDIATHÈQUE

LES SOIRS BLEUS

21 Vie associative

L'ATOUT CHŒUR - VITRAIL LOISIRS

LE COMITÉ DES FÊTES

LA P'TITE RÉCRÉ - HEAVY META IMPRO

ASSOCIATION SOPHROLOGIE ET RENAISSANCE

HATHA YOGA DÉTENTE

CINÉ POUR TOUS

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

DU QUEROY

L'ATELIER DES COLLINES

MARCHEURS DE MORNAC

GYMNASIQUE VOLONTAIRE - TENNIS DE TABLE

TENNIS CLUB - LE VOLANT MORNACAIS

ÉTOILE SPORTIVE DE MORNAC

31 Les recettes de Boris



Edito

Chères mornacaises,
Chers mornacais,

Mornac a encore rayonné en 2025 grâce au succès de nombreuses manifestations telles que les Soirs Bleus dans les jardins, le repas des aînés, la Transbrac, la frairie et son feu d'artifice...

Je n'oublie pas le rôle du tissu associatif avec la réussite de nos clubs sportifs (la victoire de notre club de foot en finale de coupe de Charente et les magnifiques performances des autres clubs) et de nos associations culturelles (improvisation théâtrale dans les jardins de Mornac, chorales, dessin). Je remercie également les bénévoles du comité des fêtes et de l'APE pour leur travail et leur investissement sur l'ensemble des manifestations.

Par leur ancrage local, les associations font vivre des projets vecteurs de lien social et de vivre ensemble.

L'année 2025 a également été marquée par l'ouverture de l'épicerie AGIR dans le local communal fermé depuis la cessation d'activité du boucher. Je souhaite une belle réussite à Monsieur Nicolas Gérard, gérant de la supérette, qui propose une multitude de produits locaux..

La rentrée des classes 2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les nouvelles constructions au sein du lotissement du petit mairat ont contribué à maintenir les effectifs de nos écoles avec en moyenne 25 élèves par classe en élémentaire et 21 en maternelle. Je reste persuadé que la dynamique immobilière est un enjeu essentiel pour permettre le renouvellement des générations.

2026...

Janvier, le mois des attentes et des vœux, est aussi celui de l'espérance. C'est le moment où chacun souhaite à ses proches une vie meilleure, un avenir prometteur et un monde plus serein. Je pense particulièrement à nos jeunes, qui représentent l'avenir de notre commune. Puisse cette nouvelle année leur apporter la réussite dans leurs projets et une progression constante dans leurs parcours.

Pour préparer au mieux cet avenir précieux, Mornac continuera à avancer et poursuivra ses efforts pour se doter des moyens et des équipements nécessaires à son développement.

Certes, janvier nous enveloppe de son manteau de grisaille, de gel et de givre, mais il annonce aussi des jours plus lumineux auxquels nous devons croire.

Je vous souhaite une agréable lecture de la Gazette. Très belle année à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire
Francis LAURENT

Brèves

DATES À RETENIR

VŒUX DU MAIRE

- **Quand** : jeudi 8 janvier 2026 à 18h30
- **Où** : Salle des fêtes

Le Maire et son Conseil municipal invitent l'ensemble des mornacais à venir partager un moment de convivialité pour la nouvelle année.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

- **Quand** : samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026
- **Où** : Complexe omnisports

La commune accueillera les archers du département, le public est invité à venir encourager les participants tout au long du week-end.

REPAS DES AÎNÉS

- **Quand** : dimanche 1er février 2026
- **Où** : Salle des fêtes

Un repas convivial offert aux aînés de la commune, animé par un orchestre local.

COMPÉTITION RÉGIONALE DE TWIRLING

- **Quand** : samedi 21 et dimanche 22 février 2026
- **Où** : Complexe omnisports

La commune recevra les meilleures twirleuses et twirleurs de la région, un rendez-vous sportif et artistique gratuit pour les mornacais sur présentation d'un justificatif de domicile.



LE 515^e RÉGIMENT DU TRAIN EN EXERCICE À MORNAC

En septembre, le 515^e Régiment du Train a réalisé un exercice de préparation Sentinelle dans le bourg.

À cette occasion, les écoliers ont pu échanger avec les soldats, découvrir les rations de combats et les véhicules militaires et plus particulièrement tester l'efficacité des klaxons !

INAUGURATION DES LOGEMENTS SOCIAUX du PETIT MAIRAT

Jeudi 13 novembre 2025, le Président de GrandAngoulême a inauguré avec Logélia Charente et la commune de Mornac les 12 nouveaux logements sociaux du Petit Mairat, offrant aux habitants un cadre de vie durable tout en favorisant mixité sociale et rajeunissement de la population.



ARRIVÉE D'UN NOUVEL OSTÉOPATHE À MORNAC

La commune a le plaisir d'accueillir **M. Louis MARCHESSON** ostéopathe diplômé, qui a rejoint les locaux du bourg situés 1, rue de l'Église.

Vous pouvez le contacter par téléphone au **06 23 30 54 48** ou via la plateforme **doctolib**.



RENCONTRE AVEC NOAM TANON

Aujourd'hui, nous rencontrons Noam, une jeune mornacaise qui a fait ses premiers pas dans nos écoles et qui, par son talent et sa détermination, est devenue une sportive remarquable brillant désormais au niveau européen. Nous sommes ravis de partager avec vous son parcours et ses ambitions.

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Noam TANON, j'ai 19 ans et je pratique l'athlétisme à haut niveau.

Tu fais quelles études ?

Je fais des études de droit. J'ai un aménagement de mon emploi du temps : j'ai étalé ma deuxième année sur deux ans, ce qui me permet de continuer à m'entraîner. J'ai aussi un tuteur qui me partage ses notes quand je ne peux pas assister aux cours.

Tu aimerais faire quoi plus tard ?

J'aimerais devenir juriste d'entreprise, donc travailler dans le droit des affaires. J'avais ce projet avant même de "performer" en athlétisme, donc j'ai gardé cette voie. Si de belles opportunités s'ouvrent grâce au sport, je les saisirai, mais je préfère avoir une carrière stable à côté.

Comment tu as découvert l'athlétisme ? Tu as tout de suite su que ça allait être ton sport ?

Ça faisait déjà un an que j'avais envie d'essayer l'athlé, mais je n'osais pas trop me lancer. C'est ma prof de sport au lycée qui m'a encouragée, parce qu'elle pensait que j'avais du potentiel. J'ai commencé en terminale. Et franchement, j'ai tout de suite accroché ! Je n'étais pas très forte au début, mais j'ai adoré dès les premiers entraînements.

Tu fais quelles disciplines ? Qu'est-ce que tu préfères ?

Je fais du sprint long, surtout le 400 mètres (un tour de piste). Je fais aussi parfois du 200 m et du 100 m pour travailler ma vitesse. Le 400 m, c'est vraiment ma spécialité : c'est là que j'ai les meilleures sensations et mes meilleures performances.

Ta dernière compétition, c'était laquelle ?

C'était les Championnats d'Europe U20 en Finlande. On a remporté la médaille d'or au relais 4 x 400 m féminin avec l'équipe de France. On était une délégation d'environ 70 personnes, c'était vraiment une expérience incroyable.

Tu n'as pas trop de pression dans ce genre de compétition ?

Pas cette fois, parce qu'on n'était pas les favorites. Et comme c'était une course en relais, je me sentais moins stressée que pour une épreuve individuelle.

Tes objectifs pour la suite ?

Cet hiver, je participe aux Championnats de France en catégorie U23. Ensuite, j'aimerais me qualifier pour les Championnats de France Élites, qui rassemblent toutes les catégories. Il n'y a pas de compétitions internationales cette année, donc je me concentre pour être prête pour les Championnats d'Europe l'année prochaine, avec l'objectif de participer en individuel.

Ton petit plaisir après une grosse compétition ?

Sur le trajet du retour, se retrouver toute l'équipe dans un fast-food. C'est notre petite tradition, notre récompense après l'effort 😊

Tu as d'autres passions à côté ?

En vrai, pas tant que ça. Mon temps libre tourne beaucoup autour de l'athlétisme. Sinon, j'aime bien me reposer, lire et faire des activités tranquilles.

Tu t'entraînes combien de temps par semaine ?

Je m'entraîne surtout l'après-midi, après les cours, et le week-end quand je suis motivée. En moyenne, je fais environ 2h30 par jour, 5 à 6 jours par semaine, soit à peu près 13 heures d'entraînement par semaine.

Un conseil pour les jeunes qui voudraient se lancer ?

Je dirais qu'il faut être assidu et patient. Il faut travailler régulièrement, même quand on ne voit pas tout de suite les progrès. Avec le temps, ça finit toujours par payer.

LE TOUR POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE EST PASSÉ PAR CHEZ NOUS !

Le mercredi 27 août 2025, notre commune a été mise à l'honneur lors de la 2e étape du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine qui reliait les villes de Jonzac (17) et Gond Pontouvre (16).

Merci aux signaleurs et bénévoles pour leur engagement, et aux nombreux spectateurs venus encourager les coureurs !

Grâce à vous, notre commune a vibré au rythme de la course !



RETOUR SUR LA JOURNÉE SPORTIVE ET CULTURELLE 2025

Le samedi 28 juin 2025, petits et grands se sont réunis pour la Journée Sportive et Culturelle. Les associations mornacaises et la médiathèque ont proposé de nombreuses initiations et ateliers, alliant sport et découvertes culturelles. Une belle occasion pour les familles de s'amuser, partager et découvrir de nouvelles activités dans la joie et la bonne humeur !

CÉRÉMONIE DES ANCIENS COMBATTANTS

Chaque 11 novembre, la nation rend hommage à toutes celles ou ceux qui ont combattu et perdu la vie lors de la Première Guerre Mondiale.

Cette journée marque l'anniversaire de l'armistice de 1918 qui mit fin à un conflit sans précédent.

C'est pour cela que l'amicale de Mornac, Magnac et Touvre n'oublie pas ses stèles de façon à réaffirmer son engagement et à ne jamais oublier les sacrifices de ceux qui sont tombés pour la France.

Je remercie toutes les personnes qui se sont rassemblées ce jour-là et plus particulièrement les porte-drapeaux qui

nous rappellent l'importance du lien entre les générations. Grâce à leur dévouement, les valeurs de mémoire et de reconnaissance sont perpétuées lors de chaque commémoration.

Pour conclure, j'adresse toutes mes félicitations à madame Nathalie NIETO qui devient la première féminine Porte-drapeau de l'amicale de Mornac, Magnac et Touvre.

Jean-Philippe SEVILLANO,
Président de l'amicale des Anciens Combattants



RECENSEMENT CITOYEN *Tu as 16 ans ? C'est le moment !*

QUI ? Tous les Français, tous genres confondus, âgés de 16 ans.

POURQUOI ? C'est obligatoire et à l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC (Journée Défense et Citoyenneté) où tu obtiendras un certificat de participation qui te sera utile pour :

- T'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et des concours (écoles d'études supérieures, fonction publique...);
- Passer le permis de conduire ;
- Être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

COMMENT ?



En ligne :

- 1 - Je me crée un compte sur www.service-public.fr
- 2 - Je fournis les documents numérisés suivants :
pièce d'identité (Passeport ou Carte Nationale d'Identité) ;
livret de famille ;
justificatif de domicile.

3 - Je vais dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », je clique sur « Recensement citoyen, JDC et Service national » ou j'écris directement dans la barre de recherche « recensement ».

4 - Je complète le formulaire en suivant les instructions.

À la mairie de votre domicile :

Je me présente à l'accueil avec les documents suivants :

- pièce d'identité (Passeport ou Carte Nationale d'Identité) ;
- livret de famille ;
- justificatif de domicile.

Et si votre futur "chez-vous" se trouvait AU PETIT MAIRAT ?



Notre lotissement communal poursuit son développement et connaît aujourd'hui une belle dynamique. Les travaux d'aménagements de la voirie sont achevés et les premières familles installées voient peu à peu naître un véritable esprit de quartier, où convivialité et entraide prennent toute leur place.



Il reste à ce jour 7 lots disponibles pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre ce cadre de vie accueillant, alliant tranquillité, proximité et esprit de communauté.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet (mornac.fr) en flashant le code ci-contre, ou directement à la mairie.

PARCOURS D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ dans le neuf ou l'ancien

Le Pass Accession est un des dispositifs destinés aux futurs propriétaires qui souhaitent investir dans des logements en centre urbain, centre bourg.

LES AIDES FINANCIÈRES

- **GrandAngoulême** vous apporte une aide de **4 000 € à 6 000 €** selon vos ressources ;
- Jusqu'à **4 000 € par la commune** ;
- Des subventions partenariales complémentaires (Anah, Département de la Charente) peuvent être accordées pour certains travaux notamment de rénovation énergétique.

GrandAngoulême propose gratuitement une assistance technique (architecte, thermicien...), administrative (montage du dossier de subventions) et financière (centralisation des subventions et paiement des entreprises).

Pour plus d'informations contactez le service Habitat du GrandAngoulême :

• 12 Boulevard de la République
16000 ANGOULÊME

05 86 07 20 66

grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr

URBANISME quelles démarches pour vos travaux ?

Avant de vous lancer dans vos projets d'aménagement extérieur, sachez que certains travaux ne peuvent pas être réalisés librement. Qu'il s'agisse d'installer une clôture, de construire une terrasse ou encore d'ajouter un abri de jardin, ils peuvent être soumis à une autorisation d'urbanisme. Cette démarche, permet de s'assurer que vos réalisations respectent les réglementations locales et s'intègrent harmonieusement dans l'environnement.

Pour vous aider à déclarer correctement vos travaux, nous vous présentons deux exemples fréquents de travaux d'aménagement, en vous précisant les modalités de dépôt qui varient selon les dimensions de l'ouvrage et son emplacement sur votre terrain.

POUR L'INSTALLATION D'UNE PERGOLA, D'UN CARPORT OU D'UN APPENTIS

Si accolée à la construction principale (zone Urbaine) :

- < ou = 5m² : aucune formalité
- 5m² > 40m² : dépôt d'une déclaration préalable de construction (DPC)
- < 40m² : dépôt d'un permis de construire (PC)

Si non attenante à la construction principale (zone Urbaine) :

- < ou = 5m² : aucune formalité
- 5m² > 20m² : dépôt d'une déclaration préalable de construction (DPC)
- < 20m² : dépôt d'un permis de construire (PC)

POUR L'INSTALLATION D'UNE PISCINE

Le saviez-vous ? Si votre piscine hors-sol ou démontable reste en place pendant plus de 3 mois par an dans votre jardin, elle doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme !

Si non-couverte ou couverte avec une hauteur inférieure à 1,80 m :

- < ou = à 10m² : aucune formalité
- 10m² > 100m² : dépôt d'une déclaration préalable de construction (DPC)
- < 100m² : dépôt d'un permis de construire (PC)

Si couverte avec une hauteur supérieure à 1,80 m : dépôt d'un permis de construire (PC)

DÉPART

Après plus de 35 ans de service en tant qu'ATSEM, **Nathalie** part à la retraite. Sa bienveillance, son professionnalisme et son attention aux enfants ont marqué l'école des collines. Toujours engagée, elle continue d'aider bénévolement lors des temps périscolaires.

Merci pour tout, Nathalie, et très belle retraite !



NOUVEAUX venus

Bienvenue à notre nouvelle ATSEM !

Nous sommes ravis d'accueillir **Pauline**, qui rejoint notre école maternelle en remplacement de Nathalie, après avoir été formée parmi nous.

Nous lui souhaitons une excellente prise de poste !

Application "Ma sécurité" : qu'est-ce que c'est ?

C'est une application mobile (et un site web) officielle du **ministère de l'Intérieur** qui sert de guichet unique pour **la police et la gendarmerie**. L'objectif : faciliter les échanges entre les citoyens et les forces de sécurité, et **orienter** vers les services ou démarches adaptées.

A QUOI ÇA SERT ?

Trouver de l'aide (procuration, objet trouvé, perte ou vol de documents, surveillance du domicile, plainte et signalements...)

Recevoir des actualités (sécurité routière, aide aux victimes, numérique, entreprises et commerces, famille, jeunesse, vie pratique, recrutement...)

Consulter nos conseils (habitation, famille, sécurité routière, élus, vie pratique...)

Accéder aux numéros utiles : vous ne vous souvenez plus des numéros d'urgence ? Retrouvez-les et appelez en un clic.

CONTACTEZ-NOUS FACILEMENT

Trouver mon unité de proximité : en cas de problème, trouvez l'unité de référence autour de là où vous êtes.

Tchatter avec un gendarme ou un policier : vous pouvez dialoguer par tchat avec un gendarme ou un policier 24h/24 - 7j/7. Certains canaux sont dédiés aux victimes d'infractions.

- Pour des questions relatives à la sécurité de manière générale
- Victime ou témoin de violences conjugales, sexistes ou sexuelles
- Victime ou témoin de cyber-harcèlement
- Victime ou témoin de discrimination



En cas d'urgence appelez immédiatement le 17

Site INTERNET

Grâce à lui, restez informés des dernières nouveautés !

Vous pouvez également retrouver différentes démarches en ligne :
Inscription à l'école,
démarches d'urbanisme...



RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook

Instagram

CCAS *Qu'est-ce qu'un CCAS ?*

Un acteur essentiel de la solidarité locale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Présent dans chaque ville ou village, le CCAS constitue le premier relais de proximité pour les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou personnelles.

Une structure rattachée à la mairie

Le CCAS est rattaché à la commune, mais il dispose d'une autonomie administrative et financière.

Il est présidé de droit par le maire et administré par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants d'associations œuvrant dans le domaine social (familles, personnes âgées, handicap, insertion...).

Les principales missions du CCAS

Le CCAS agit à plusieurs niveaux pour accompagner les publics vulnérables et favoriser la cohésion sociale.

En fonction des besoins de la population, des aides locales décidées peuvent être mises en place par le CCAS, telles que

les aides alimentaires ou financières d'urgence, des bons pour les transports ou un soutien ponctuel aux familles.

Le CCAS mène aussi des actions collectives pour rompre l'isolement, prévenir la précarité et favoriser le lien social comme par exemple le repas des aînés.

En résumé

Le CCAS, c'est :

- Un service public local au service des habitants,
- Un acteur central de la solidarité et de la prévention,
- Un interlocuteur privilégié pour toute personne confrontée à une difficulté sociale.

Grâce à son ancrage de proximité, le CCAS incarne la solidarité au cœur de la commune

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE RUELLE

- 282 avenue Jean Jaurès 16600 Ruelle-sur-Touvre

05 13 09 51 31

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

Conformément à la législation en vigueur, chaque commune doit tenir à jour un registre nominatif recensant les personnes les plus vulnérables, en raison de leur âge, de leur état de santé, ou lié à un handicap.

Ce registre a pour objectif de permettre une intervention ciblée et rapide des services municipaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, épidémie, etc.). Il facilite également la transmission des données nécessaires à la Préfecture dans le cadre de la coordination des dispositifs de protection civile.

Conditions d'inscription

L'inscription sur ce registre est volontaire et gratuite. Peuvent en faire la demande :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, dépourvues de soutien familial ou social à proximité ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes en situation de handicap bénéficiant d'une allocation ou d'une reconnaissance administrative de leur handicap.

Modalités

Les personnes concernées ou leur entourage peuvent effectuer la demande d'inscription auprès de l'accueil de la mairie. Un formulaire dédié est mis à disposition à cet effet. Nous invitons toute personne ayant connaissance, dans son voisinage ou son entourage, d'individus pouvant entrer dans ces critères, à les accompagner dans cette démarche ou à en informer les services municipaux.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la mairie.

Rencontre avec Renée BONNIN

Bonjour Madame BONNIN, comment allez-vous aujourd'hui, le 15 novembre 2025, jour de votre anniversaire ?

« *Tout va bien, hier j'ai refait ma planche de fraisiers, d'ailleurs il y avait encore des fraises rouges et il y a quelques jours j'ai semé mes fèves.* »

Mais quel âge avez-vous Madame BONNIN ?

« *J'ai 101 ans.* »

De la part du Conseil Municipal, bon anniversaire Madame BONNIN et à l'année prochaine !

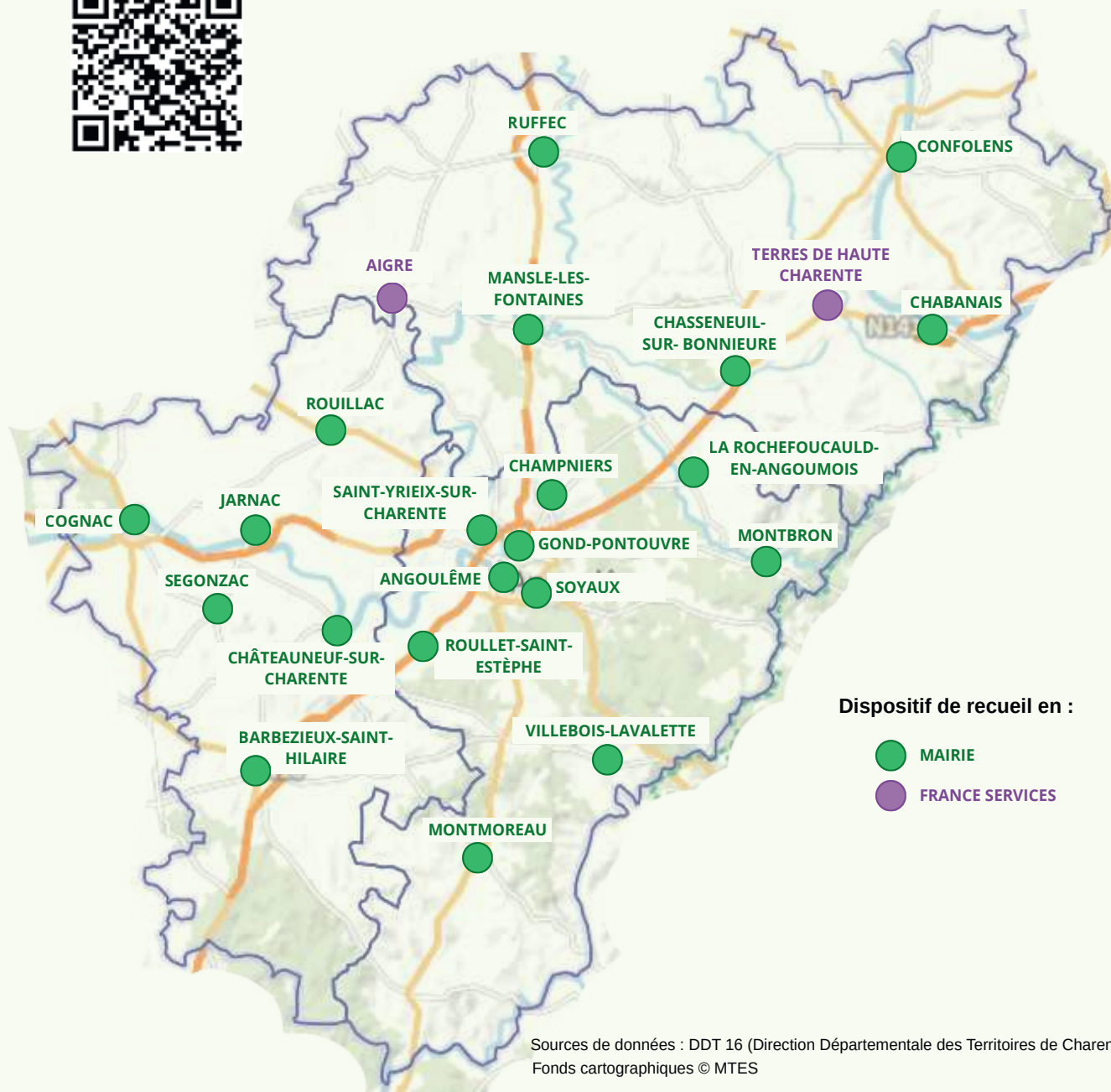


Madame Renée BONNIN, entourée de ses proches, est la doyenne de la commune, elle réside à Mornac depuis 1964.

Carte Nationale d'Identité / Passeport

La commune de Mornac n'étant pas habilitée au traitement et à la délivrance des cartes d'identité et des passeports, adressez-vous à l'une des communes ci-dessous pour prendre rendez-vous !

Retrouvez leurs coordonnées et horaires d'ouverture sur notre site internet rubrique : « RDV CNI & Passeport » ou directement en scannant le QR code !

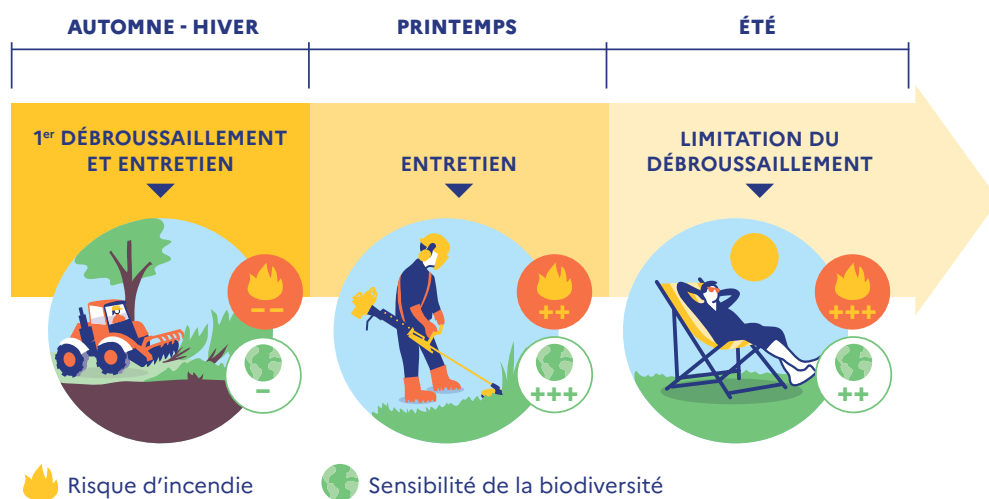


Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?



Quelles conséquences si je ne débroussaillais pas ?

- ▶ La mise en danger des personnes et la perte de biens
- ▶ Une amende administrative de 50 €/m² non débroussaillé
- ▶ Des poursuites pénales
- ▶ Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- ▶ En mairie
- ▶ Sur le site internet de la préfecture : www.charente.gouv.fr



Rappel tri selectif

Expérimentation des sacs transparents pour les ordures ménagères

Les sacs transparents remplacent désormais l'utilisation des sacs noirs (bleus, gris, ...) achetés dans le commerce. Ils servent à jeter les déchets non-valorisables qui seront déposés par la suite dans les bacs noirs. Si vous n'avez pas de bacs individuels ou collectifs, alors vous pouvez présenter votre sac directement lors de la collecte.



Dans le bourg, pour déposer vos déchets alimentaires et le verre, des équipements sont disponibles sur le **parking de l'épicerie** ou derrière la **salle des fêtes** !





PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

NE PAS JETER DE DÉCHETS ALIMENTAIRES !

PAPIERS USAGÉS

CAPSULES DE CAFÉ

COQUILLES VIDES (SAUF LES HUÎTRES)

NE PAS JETER LE VERRE !

LITIÈRE

MORNAC



EMBALLAGES EN CARTON, ALUMINIUM, ACIER ET PLASTIQUE !

BOUTEILLES PLASTIQUE ET BRIQUES ALIMENTAIRES

PAPIERS ET CARTONS

MORNAC

MON TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

► le fonctionnement

Möbius mon Transport À la Demande me permet de voyager, à l'aller comme au retour, entre un point de correspondance et un arrêt de bus situé dans la zone möbius associée.

- **Un point de correspondance** est un arrêt qui me permet de rejoindre le réseau de bus, ou un point d'intérêt où je souhaite me rendre.
- **Un arrêt de la zone** me permet de relier au plus près de mon domicile (ou de mon lieu de travail) l'arrêt de correspondance. Les horaires proposés pour m'y rendre sont indiqués dans la fiche horaire de ma zone ou à mon poteau d'arrêt. L'horaire de départ à mon arrêt dépendra des demandes pour les autres arrêts de la même zone.

Véhicules utilisés pour le service : ce sont des véhicules légers qui effectuent le service (maximum 9 places - conducteur inclus). Il est demandé au conducteur de ne pas faire voyager les personnes à l'avant du véhicule, sauf exception :

- Places arrière déjà utilisées ou non fonctionnelles
- Contraintes médicales (sur présentation d'un certificat médical le mentionnant).

► je m'inscris

pour bénéficier de mon service TAD, je m'inscris : par téléphone en contactant le service mon Transport À la Demande de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi au :

05 45 65 25 35.

- Je reçois mes codes internet par sms afin de faire mes réservations en ligne **uniquement**.

► je réserve sur internet

Je repère mon voyage en consultant les fiches Transport à la demande :

- L'horaire de départ ou d'arrivée au point de correspondance qui m'intéresse*.
- Le nom de l'arrêt de bus situé dans la zone associée.
- Je reçois mon sms de confirmation lorsque ma réservation est définitivement validée (vers 12h si je réserve le matin, et vers 19h si je réserve l'après-midi).

*Les horaires proposés sont établis en fonction de la ligne structurante passant au point de correspondance.

Départ avant 14h - Départ après 14h - Sur internet stga.fr

Jusqu'à la veille avant 19h - Jusqu'au jour même avant 12h

Je peux réserver plusieurs voyages à l'avance

IMPORTANT : concernant une réservation pour le samedi ou le lundi, les réservations doivent se faire le vendredi avant 17h (et même logique pour les jours fériés).

► où acheter son titre de transport ?

Tous les tickets et abonnements sont valables sur ce service. Les titres de transport sont disponibles :

- **Dans l'un des points de vente STGA**
- **À L'Agence Mobilité** sur la place du Champ de Mars à Angoulême
- **Sur internet :** eboutique.stga.fr
- **Sur l'application maStgamobile**
- **Auprès du conducteur** (ticket dépannage : 2 €)



Téléchargez maStgamobile

Simple

Rapide

Sécurisée

Interactive

+	Horaires	🗺️	Plans
📅	Itinéraires	🚦	Infos trafics
🎫	Tickets	🏠	Tarifs

ACHETEZ vos TICKETS MOBILES
sur cette application ! Téléchargez maStgamobile

MON TRANSPORT À LA DEMANDE ADAPTÉ



POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP, IL EXISTE UN SERVICE SPÉCIFIQUE :

- Un transport au **même prix** que le réseau möbius classique
- Un mode de réservation **simple par téléphone**

► les conditions d'accès au service

L'accès au service est direct pour les personnes :

- Bénéficiant d'une **carte mobilité inclusion (CMI)**
- Bénéficiant d'une **carte d'invalidité**
- Bénéficiant d'une **carte européenne de stationnement**
- Bénéficiant d'une **carte de priorité**
- Bénéficiant de l'**Allocation Personnalisée à l'Autonomie** (justifiant du classement GIR 1 à 4)
- Souhaitant un **accès temporaire** au service **n'excédant pas 2 mois** lié à un handicap temporaire, sur présentation d'un certificat médical. Cet accès temporaire sera reconductible 2 fois maximum.

L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil pour :

- **Les personnes ne disposant pas des justificatifs** mentionnés pour un accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.
- **Un questionnaire médical** doit être rempli par le médecin traitant puis soumis pour avis au médecin conseil (dossier confidentiel).

► les démarches pour y accéder

1. Je retire un dossier d'admission

Je peux le remplir directement sur le fichier PDF ou manuellement sur stga.fr. Il est également disponible à l'Agence Mobilité. Vous pouvez aussi en faire la demande par courrier ou mail à la STGA.

2. J'envoie ou je dépose mon dossier

Je complète mon dossier, je peux le renvoyer par mail à : montad@stga.fr ou l'envoyer ou le déposer avec tous les justificatifs à la STGA :

- **À l'accueil du Centre Bus**, 554 route de Bordeaux à Angoulême
- **À L'Agence Mobilité** sur la place du Champ de Mars à Angoulême

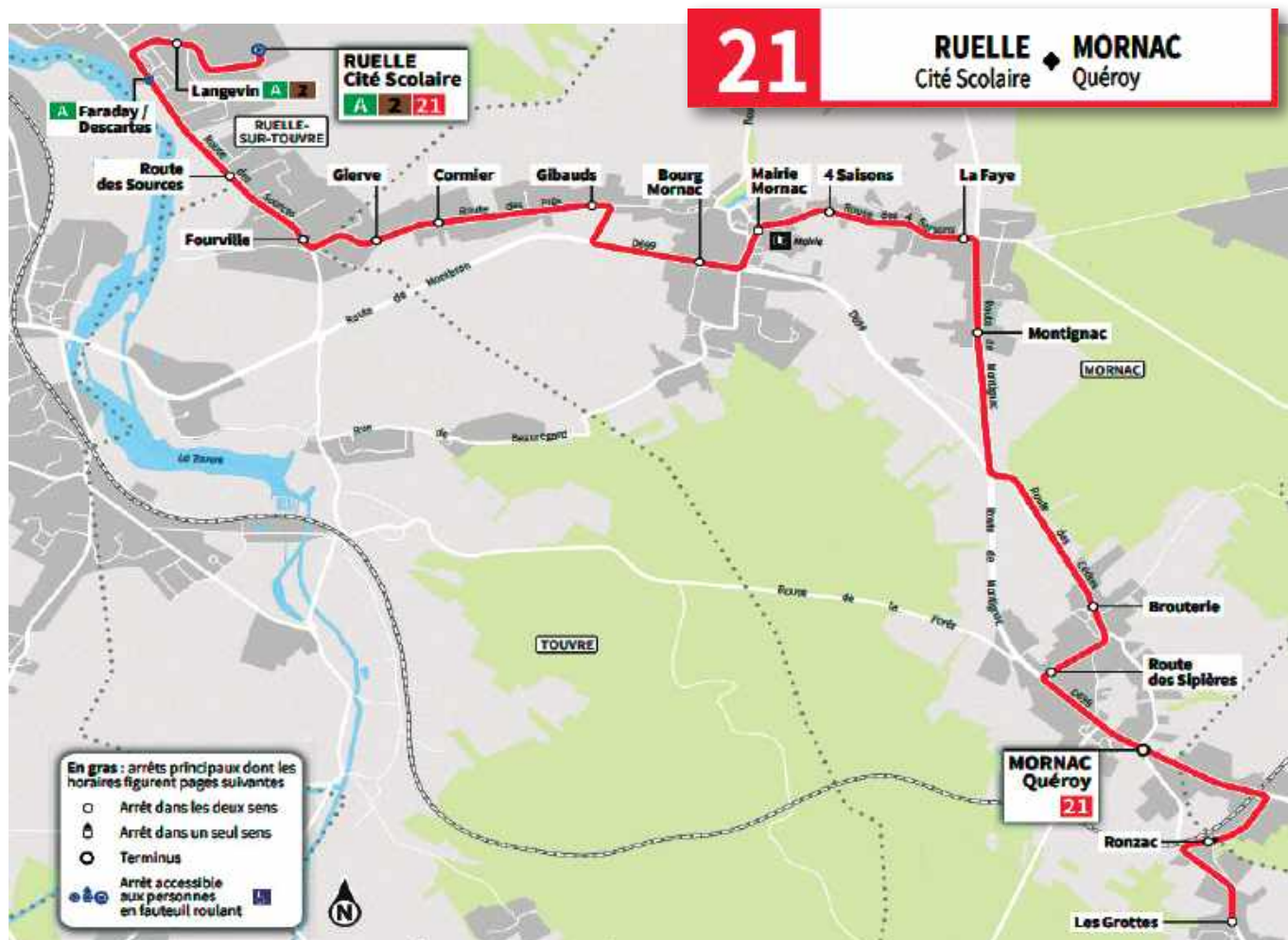
3. Je reçois la réponse

Après examen du dossier, le service reprend contact avec vous par téléphone.

4. J'effectue mes premières réservations

Si mon dossier est accepté, je peux prendre contact avec l'équipe de Transport À la Demande et prendre mes premières réservations.

Trajet de la ligne n°21 reliant Ruelle à Mornac



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Préparez la transition vers la fibre optique

Le réseau cuivre, utilisé depuis plusieurs décennies pour les lignes téléphoniques fixes et les connexions ADSL, vit ses dernières années.

À l'échelle nationale, **Orange** a engagé la **fermeture progressive du réseau cuivre**, en concertation avec l'État et l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques).

Cette évolution marque une étape importante vers un **territoire 100 % numérique**, plus moderne, plus fiable et plus économe en énergie.

Un arrêt progressif jusqu'en 2030

La fermeture du réseau cuivre se fera par étapes, commune par commune, d'ici à 2030.

Chaque territoire bénéficie d'un préavis de cinq ans avant la coupure définitive, afin de laisser le temps aux habitants et entreprises de passer à la fibre optique.

À terme, les lignes téléphoniques et les connexions ADSL ne seront plus disponibles.

Seules la fibre optique ou d'autres solutions (4G fixe, satellite...) permettront de continuer à accéder à Internet et au téléphone fixe.

Ce que vous devez faire dès maintenant

- **Tester votre éligibilité à la fibre** auprès de votre opérateur ou sur les sites officiels ;
- **Souscrire une offre fibre** dès que le raccordement est possible ;
- **Vérifier la compatibilité** de vos équipements (téléphone, alarme, ascenseur, télésurveillance, dispositifs médicaux, etc.) avec la nouvelle technologie.

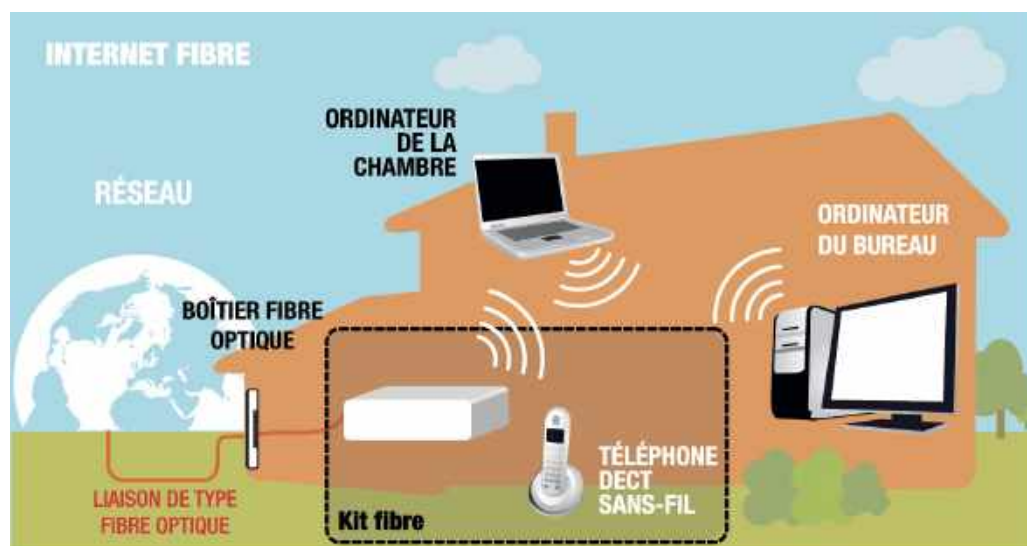
Une transition bénéfique pour tous

Le remplacement du réseau cuivre par la fibre apporte de nombreux avantages :

- Des **débits Internet plus rapides et stables** ;
- Une **meilleure qualité de service** ;
- Une **réduction de la consommation énergétique** du réseau ;
- Une **infrastructure durable** adaptée aux besoins numériques actuels et futurs.

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou accompagnement, vous pouvez contacter votre opérateur qui vous orientera vers les démarches à suivre.



TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS FIN 2025 :

- ▶ Remplacement des parcs informatiques des écoles, de la médiathèque et de la mairie
- ▶ Changement des éclairages de la salle omnisports
- ▶ Rénovation des peintures de la cuisine scolaire
- ▶ Installation de climatisations aux locaux du bourg (Relais assistantes maternelles, orthophoniste, ostéopathe)
- ▶ Aménagements aux abords du stade de foot situé rue du Petit Mairat
- ▶ Installation de 2 projecteurs leds et remplacement de ceux existants au stade de foot d'entraînement situé allée des Sports
- ▶ Nettoyage de la fontaine des Gentils.
- ▶ Installation de 2 lampadaires route des Gentils afin d'améliorer la sécurité des piétons sur l'ensemble de la rue.



Aménagements parking stade de foot



Marches stade de foot



Pierres vestiaires stade de foot



Lampadaires route des Gentils



Trottoirs stade de foot



Éclairages salle omnisports



Fontaine des Gentils

Voirie

- **Rénovation des voies** : rue de Bellevue, route des Prés, route des Fontaines, impasse des Grottes, rue des Tilleuls, chemin de la Brousse
- **Extension du trottoir** situé rue de la Chaume
- **Installation d'une poutre de soutènement** pour renforcer la chaussée sur la route des Fontaines



Rue de Bellevue



Route des Prés



Route de l'hermitage



Impasse des Grottes



Chemin de la Brousse



Rue de la Chaume



Route des Fontaines



Route des Fontaines (poutres)

MÉDIATHÈQUE



Accueil de classes



MarioKart homeLive



Atelier Drôles de Livres avec Ophélie Portal



Atelier Graines de mômes



Jeux dit en soirée
Les finalistes du tournoi Toy Battle



P'tit Déj Prix Littéraires et croc polar

*Merci à toutes les personnes qui contribuent à faire vivre la médiathèque.
Votre engagement fait toute la différence !*

INFO PRATIQUE : un poste informatique en libre service est disponible à la médiathèque !

UN MERVEILLEUX

Soir Bleu à Mornac !

Jeudi 3 juillet, les jardins de Mornac ont vibré au rythme de la 7^e édition des Soirs Bleus de GrandAngoulême. Une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la musique et du partage, qui restera longtemps dans les mémoires !

Un immense merci aux artistes qui ont illuminé cette belle soirée. **Julien Loko Irish Band** nous a emmenés tout droit en Irlande, dans l'ambiance chaleureuse et festive des pubs, où les mélodies rassemblent et réchauffent les cœurs. **La Compagnie Epikoi**, quant à elle, a offert un univers poétique, tendre et généreux, qui a touché petits et grands.

Merci à vous, chères spectatrices et chers spectateurs ! Vos rires, vos chants, vos danses et vos applaudissements ont donné vie aux deux représentations. Sans vous, la fête n'aurait pas eu la même couleur !

Bravo également aux **bénévoles, agents et élus** qui, grâce à leur engagement, ont permis que cette soirée soit une vraie réussite.

Et un clin d'œil tout spécial au **Comité des fêtes de Mornac**, qui nous a régalez comme toujours !

Une édition riche en émotions, en sourires et en beaux moments partagés... Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles belles histoires à écrire ensemble !



LA VIE ASSOCIATIVE

**Journée mondiale
du don du sang
à Mornac**



**Rendez-vous ou pas,
ON T'ATTEND !**

**Amicale des donneurs de sang
bénévoles de Mornac**

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles **DE MORNAC**

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Mornac a le plaisir d'annoncer une collecte exceptionnelle organisée à l'occasion de la **Journée mondiale du don du sang**. Cette journée particulière réunira plusieurs associations locales qui viendront prêter main-forte pour faire de cet événement un moment convivial et solidaire.

Le samedi 13 juin 2026 à la salle des fêtes de Mornac.

Donner son sang, c'est offrir un peu de soi pour sauver des vies. Chaque don compte, et la solidarité des habitants de Mornac a toujours été exemplaire.

Venez nombreux, que vous soyez donneur régulier ou nouveau volontaire – un accueil chaleureux vous attend !

Un grand merci à tous les bénévoles, associations partenaires et donneurs qui rendent possible cet élan de générosité.

L'ATOUT Chœur ...

... CONTINUE DE CHANTER

Cette année encore, L'Atout Chœur a participé à de nombreuses manifestations en Charente et ailleurs.

Cela a commencé le 29 mars 2025 à Boutiers/St Trojan avec l'invitation des Noctambules. Puis le 5 avril 2025, nous avons participé à l'assemblée générale du Crédit Mutuel Victor Hugo, avant de remplir l'église de Fléac, le lendemain, lors de nos Rencontres Chantantes en compagnie de la chorale Chantvallon de Taizé-Aizie/Les Adjots. Le concert de fin de saison a eu lieu le 22 juin 2025, dans la très jolie église de Saint-Romain devant un public chaleureux.

La majorité de nos choristes a participé à un stage de chant à Baden, en terres bretonnes, qui était organisé par Golfe en Chœur et Chanson Contemporaine. Ce fut l'occasion de passer de très bons moments musicaux et amicaux.

Le 25 octobre 2025 s'est déroulée notre Assemblée Générale où les différents bilans ont été adoptés. Voici la composition du nouveau bureau :

• Présidente : Adeline LAURENSOT ; Secrétaire : Eliane HEMADOU ; Trésorière : Agnès VILLOING, Cheffe de chœur : Frédérique DARTHOUT.

Cette fin d'année, L'Atout Chœur a organisé deux concerts de Noël : le 7 décembre 2025 à l'église de Torsac et le 19 décembre 2025 à l'église de Mornac.

Vous pouvez déjà noter la date du dimanche 29 mars 2026 pour nos Rencontres Chantantes où nous accueillerons une autre chorale.

Nous recherchons des choristes dans les pupitres d'altos, ténors et basses. Envie de chanter dans la bonne humeur ? N'hésitez pas à nous contacter pour venir assister à une ou deux répétitions, vous serez assurés de voyager à travers le temps et le Monde avec notre répertoire très varié, de la Renaissance à la chanson française actuelle, de la Croatie à l'Amérique du Sud...

Nous répétons deux jeudis soir et un samedi par mois à Mornac. Les répétitions ont lieu dans la salle des associations.

Contact : 06 30 26 24 92 – adeline.laurensot@gmail.com

*L'ensemble des choristes vous souhaite
une excellente année 2026 !*



Vitrail loisirs

Nous sommes un petit groupe de passionnés par le travail du verre à nous réunir tous les vendredis après-midi de 14h30 à 19h au premier étage de l'ancienne école du Quéroy.

La convivialité, l'entraide et la transmission d'un savoir-faire sont au rendez-vous.

Chaque année nous sommes présents au marché de Noël de Mornac. Vous pouvez venir voir et acheter certaines de nos réalisations.

Si comme nous, la découverte du travail du verre suscite votre curiosité, n'hésitez pas à venir pousser la porte de notre atelier !



COMITÉ *des Fêtes*

Un Comité des Fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de sa commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de manifestations et de fêtes d'ordre culturel, éducatif ou social.

Il est important de maintenir ces liens culturels et festifs dans chaque villes, villages ou quartiers. Pour cela il est nécessaire d'encourager tous les bénévoles de l'association par votre présence aux animations proposées. Plus nous serons nombreux, plus les fêtes seront belles !

Le Comité des Fêtes essaye de diversifier ses activités :

Thés dansants : Toujours à des dates fixes en février et novembre. Depuis plusieurs années, un très beau gala a lieu le 11 novembre, avec la présence de 5 accordéonistes pour le plaisir de nombreux danseurs venus de plusieurs départements limitrophes.

Les soirs bleus : Très bel évènement, organisé par la commune, le Comité des Fêtes a assuré la restauration avec un grand plaisir et s'est réjoui d'une très grande fréquentation cette année encore. Certainement une des plus belles soirées avec un concert et un spectacle de feu qui ont enthousiasmé les nombreuses personnes dans le public.



Ciné plein air et moules frites : Pour la deuxième année, au mois d'août, nous avons organisé un ciné plein air nocturne précédé d'un repas moules frites sur l'esplanade de la salle des fêtes qui a été une réussite avec de nombreux Mornacais(e)s présents.

La frairie : Tradition qui se perd dans certains villages, Mornac se félicite de pouvoir encore recevoir sa frairie le 3ème week-end de septembre. Ce moment festif de rencontre et de partage nous tient à cœur. Cette année encore, de nombreux bénévoles d'autres associations se sont joints aux membres du comité des fêtes le samedi soir pour que le repas se déroule le mieux possible et nous les remercions. Malheureusement le mauvais temps n'a pas permis d'assurer le traditionnel bric à brac du dimanche.

Marché de Noël : L'année 2025 marqua la 4ème édition, l'occasion encore de recevoir de nombreux exposants de qualité. Le Comité des Fêtes a offert cette année encore un feu d'artifice aux Mornacais(e)s. Le Père Noël a pu distribuer des friandises, un ticket d'attraction ainsi qu'un bon pour une photo en famille aux enfants de l'école de Mornac.

Le Comité des Fêtes est toujours en recherche de nouveaux membres et serait heureux de recevoir de nouvelles idées, de l'aide et de la bonne humeur. Nous les accueillerons volontiers lors de l'assemblée générale du 24 Janvier 2026 à 10h00 dans la salle des associations derrière la mairie.

Merci à Monsieur le maire et son équipe municipale, les services techniques et administratifs pour leur écoute, leur aide et leur disponibilité.

***Bonne et heureuse nouvelle année 2026,
au plaisir de vous rencontrer
aux manifestations
et/ou aux organisations du Comité des Fêtes
et de la commune.***



LA P'TITE *Récrée*

L'association La P'tite Récrée regroupe des assistantes maternelles de Mornac et nous offre la possibilité de nous réunir avec les enfants que nous accueillons quelques matinées par semaine.

Nous nous retrouvons autour d'un projet pédagogique (sociabiliser l'enfant), de 9h00 à 11h00 les lundis, mardis, mercredis et vendredis, dans la salle du bourg.

Nous nous regroupons autour d'activités variées, (peinture, pâte à modeler, éveil musical, motricité...), de rendez-vous à la médiathèque, de sorties (salle de danse, cirque, promenades en forêt ...).

Les ateliers proposés aux enfants leur permettent de confectionner de petites productions à l'occasion des différentes fêtes qui ponctuent l'année.

Nous partageons des moments conviviaux pour célébrer les anniversaires des enfants tous ensemble autour d'un gâteau.

Nous avons des nouvelles de nos « Grands », rentrés à l'école maternelle. Leur adaptation a été facilitée car ils se connaissaient déjà.



Liste des assistantes maternelles adhérentes :

BOURGOIN Karine : 06 07 74 47 84
JOSLAIN Isabelle : 05 45 61 35 28 ou 06 51 89 31 15
RAFIN-NESA Stéphanie : 06 98 96 51 15
REYNAUD Jessica : 06 68 07 30 65
SOULET Nathanaëlle : 06 18 89 48 75
THOMAS Marion : 06 88 69 60 89
WAECHTER Laura : 06 01 91 34 08

Nous vous attendons, pour tous renseignements ou pour nous rencontrer vous pouvez contacter :
Stéphanie RAFIN-NESA : 06 98 96 51 15 - **JOSLAIN Isabelle** : 05 45 61 35 28 ou 06 51 89 31 15

HEAVY META *impro*

Depuis 2020, Les Heavy Meta Improvisation animent plusieurs fois par an la salle des fêtes de Mornac et parfois aux beaux jours les Jardins de Mornac.

A travers le théâtre d'improvisation, nous proposons des spectacles ludiques (catchs ou matchs d'impro), ou des pièces qui se rapprochent du théâtre classique. Cette pratique artistique mal connue et souvent assimilée à tort au stand-up ou à de la performance pure, est au contraire une pratique collective. Elle permet à chacun(e), quels que soient son envie et son vécu, d'avoir accès à tout un univers de création immédiate.

Lors de nos spectacles, les comédiens découvrent en même temps que le public l'histoire qui se déroule. Cette connivence tisse entre le public et nous un lien fort, où le regard du spectateur crée tout autant le spectacle que ce que font ou disent les personnages.

La mairie de Mornac nous offre un espace d'expression précieux, et permet à notre troupe à la fois de pratiquer mais également de nous représenter.

Cette année encore nous vous proposerons des spectacles, notamment le 07/02 et le 11/04, à la salle des fêtes de Mornac, et peut-être d'autres dates en extérieur.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook pour être tenus au courant de notre programmation dans d'autres lieux autour de Mornac.

Merci encore à la Mairie de Mornac pour son soutien.



ASSOCIATION *sophrologie & renaissance*

Retrouver l'équilibre avec la sophrologie



Et si vous vous offriez un moment rien qu'à vous ? Un moment pour respirer, relâcher la pression, et vous reconnecter à ce qui compte vraiment. Dans un monde où tout va vite, la sophrologie est comme une bulle de calme. Elle invite à ralentir, à écouter son corps, à apaiser son esprit.

Par des exercices simples de respiration, de détente musculaire et de visualisation positive, elle aide à retrouver un équilibre entre le corps et le mental. Pas besoin d'être sportif ni de savoir méditer : chacun peut pratiquer à son rythme, avec bienveillance. Dès les premières séances, nous ressentons un apaisement, une légèreté nouvelle, un sentiment de recentrage.

Petit à petit, la sophrologie devient une alliée du quotidien. Elle aide à mieux gérer le stress, à améliorer la qualité du sommeil, à retrouver confiance en soi et à retrouver son énergie. Les tensions se relâchent, la respiration devient plus fluide, les émotions se régulent. Nous apprenons à accueillir ce qui vient avec plus de sérénité, à prendre du recul, à ne plus se laisser submerger.

Mais les bienfaits les plus profonds se révèlent avec le temps. À long terme, la sophrologie transforme notre manière de vivre. Elle nous permet de développer une meilleure conscience de soi, une attitude plus positive et une plus grande stabilité émotionnelle. Nous réagissons différemment aux difficultés : au lieu de se crispier, nous nous focalisons sur notre respiration. Au lieu de

s'inquiéter, nous observons la situation. Au lieu de fuir, nous avançons avec calme et lucidité.

La pratique régulière renforce aussi la concentration, la mémoire et la créativité. Elle nourrit la confiance intérieure, favorise les relations harmonieuses et aide à maintenir une bonne santé globale. Certains y trouvent un soutien face à la fatigue, aux douleurs chroniques ou aux périodes de transition de vie. D'autres y puisent simplement un espace de paix, un refuge pour se retrouver.

La sophrologie, c'est un entraînement du mieux-être, une école de sérénité. Chaque séance est une rencontre avec soi-même, un pas vers plus d'équilibre, de confiance et d'harmonie. Et plus nous pratiquons, plus nous découvrons que ce calme intérieur ne dépend pas des circonstances, mais de notre regard sur elles.

Fermez les yeux un instant. Respirez profondément. Et imaginez une vie plus apaisée, plus claire, plus vivante. C'est ce chemin que la sophrologie vous invite à emprunter : celui d'un bien-être durable, simple et authentique.

Nos séances de sophrologie se déroulent par petits groupes de 6 à 8 personnes, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Les cours ont lieu chaque lundi à 18h30, dans la salle des associations située derrière la mairie.

Ils sont animés par Katia, professeure diplômée, qui nous guide pas à pas vers plus de détente, d'équilibre et de sérénité. Un moment pour respirer, relâcher et vous recentrer - tout simplement.

Pour plus d'informations, contacter Katia au 06.77.82.88.38 ou Patricia au 06.51.78.84.14

HATHA *Yoga* DÉTENTE PLUS DE 10 ANS DE BIEN-ÊTRE À MORNAC.

L'association Hatha Yoga Détente propose des cours de yoga à Mornac depuis plus de dix ans, pour le plus grand plaisir de ses adhérents, dont beaucoup sont fidèles depuis les débuts.

Les cours sont assurés par une équipe d'enseignantes passionnées : Carole Lévy propose des séances le mercredi après-midi dédiées aux enfants et adolescents. Frédérique Buisson et Adèle Eude animent des cours pour adultes le mardi matin et soir, ainsi que le mercredi matin, autour du hatha yoga et du yin yoga.

Le hatha yoga vise à harmoniser le corps et l'esprit par la pratique des postures (āsanas), du souffle (prāṇāyāma) et de la relaxation. Le yin yoga, plus doux et introspectif, invite à rester plusieurs minutes dans chaque posture afin d'étirer les tissus profonds et d'apaiser le mental.

En complément, Adèle Eude organise régulièrement des ateliers thématiques de 3 heures le dimanche matin, pour approfondir la pratique du yoga et explorer différents aspects de la discipline.

Portrait d'Adèle Eude

Enseignante de yoga depuis 2019, Adèle Eude découvre le yoga en Inde en 2012, après plusieurs années de danse classique et contemporaine. Séduite par l'apaisement physique et mental que lui procure la pratique, elle poursuit son apprentissage assidûment en France avant de retourner en Inde pour se former au hatha, ashtanga et vinyasa yoga. Elle obtient sa certification Yoga Alliance à l'école Rishikul Yogshala, puis enrichit son enseignement en France avec le hot yoga, le yin yoga et le yoga

aérien.

Musicienne depuis l'enfance (piano et chant), Adèle aime mêler ces deux passions. Elle accompagne les moments de relaxation en musique, à l'aide d'instruments tels que la shruti box, la monolina, les carillons, les bols tibétains, les cymbales tingsha, ainsi que sa voix chantée.

À travers ses cours, elle souhaite offrir un moment de détente, de bien-être, de conscience respiratoire et d'écoute du corps. Son objectif est que chacun progresse à son rythme, développe force et souplesse, et retrouve un sentiment de liberté dans le mouvement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Adèle au 06 84 48 11 89 ou Frédérique au 07 81 53 53 78.

Au plaisir de vous faire découvrir notre enseignement.



CINÉMA *pour tous* DE LA SALLE AU PLEIN AIR

Parce que le cinéma, c'est encore mieux quand on le vit ensemble.

Cette année encore, notre section cinéma du Comité des Fêtes de Mornac a animé la vie culturelle de la commune avec enthousiasme et créativité.

Au programme : **deux projections par mois**, un mardi et un vendredi à partir de 20h30 à la salle des fêtes pour offrir au public une grande variété de films, des œuvres récentes pour rire, pleurer, réfléchir en passant par des thématiques qui suscitent échanges et découvertes.

Nous avons aussi pensé aux plus jeunes en projetant Vaïana 2 : **une séance spécialement dédiée aux enfants et à leurs accompagnants**, où le plaisir du cinéma se prolonge par un **goûter convivial**. Ces rendez-vous familiaux sont ouverts à tous, en alliant gourmandise et partage.

Temps fort de l'année : **notre projection en plein air**, précédée d'un repas moules-frites organisé par le Comité des fêtes de Mornac, qui a réuni habitants et visiteurs des communes alentours dans une atmosphère festive et chaleureuse. Nous sommes très heureux car environ 140 spectateurs ont assisté à la projection du film Monte Cristo. Ces moments rappellent combien le cinéma peut rassembler !

Pour que chacun puisse profiter de nos activités, nous avons déployé divers moyens d'information : **distribution**

de programmes chez les commerçants, affichage dans les lieux stratégiques de la ville et communication sur les réseaux sociaux. Ainsi, nos projections sont accessibles à tous et visibles par un large public. Un changement que vous avez peut-être observé, nous expérimentons de ne plus distribuer de flyers dans les boîtes aux lettres depuis l'été.

Nous privilégions la communication dématérialisée, tout comme le mode de paiement qui est préféré par carte bancaire.

Derrière toutes ces initiatives, il y a une petite équipe de 5 **bénévoles passionnés** : choix des films, installation du matériel (projecteur, écran, chaises...), accueil du public, rangement... autant de tâches menées dans la bonne humeur et l'envie de partager. Nous aimerions élargir cette équipe : si vous aimez le cinéma, l'organisation d'événements sociaux ou simplement la convivialité, **rejoignez-nous !**

Nous remercions chaleureusement la mairie pour son **soutien matériel et financier**, indispensable à la réussite de nos activités, ainsi que tous les spectateurs fidèles et curieux. Le nouveau panneau d'affichage au cœur du bourg assure une meilleure communication sur ce secteur. Et rappelons-le : **vos propositions de films sont écoutées**. Ensemble, continuons à faire vivre le 7^e art dans notre commune !



AMICALE *des anciens élèves de l'école du Quéroy*

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés en janvier pour l'assemblée générale et la journée galette. Ensemble nous avons choisi comme sortie de printemps « **Rouillac : les comédies musicales** ».

Donc le 21 mai 2025, aux alentours de 13h00, 26 adhérents partaient de Mornac, direction Rouillac pour voir et écouter la belle histoire des comédies musicales : **Starmania, Notre Dame de Paris, Roméo et Juliette, Les dix commandements** ... Le spectacle de la compagnie Trabucco débutait à 15h00 et

pendant plusieurs heures, nous avons écouté de grandes voix, vu des costumes scintillants et des artistes éblouissants de talents. À la fin du spectacle, nous avons prévu un goûter, le repas étant loin ! Il pleuvait, une salle nous a été proposée.

Merci à la salle des fêtes « Le 27 ». Cette journée fut très agréable et chacun a pris le chemin du retour... en chantant ! Merci à tous les participants.

Pour 2026, notre Assemblée générale est prévue le 17 janvier 2026, des idées de balade seront bien accueillies.

L'ATELIER *des Collines*

L'association de Mornac, l'Atelier des Collines, proposant des cours de peinture et dessin (acrylique, huile, gouache, aquarelle, pastel, encre, crayon...) a connu un franc succès lors de son exposition en juin dernier. Un public nombreux et enthousiaste était présent pour admirer la centaine d'œuvres réalisées par les élèves de l'association sous la houlette de l'artiste, Michèle Bodens Soulivet.



Quelques places sont encore disponibles pour rejoindre les cours :

- **Adultes** : mardi matin, mercredi soir, jeudi matin et jeudi soir
- **Enfants** : mercredi après-midi

Alors, si le pinceau ou le crayon vous démange, débutants ou confirmés, n'hésitez pas à visiter notre site internet : <https://www.associationpicturale.fr/contact/> , nous contacter par téléphone au 06 71 68 74 35 ou par mail : ateliercollines@gmail.com

LES MARCHEURS *de Mornac*

L'année 2025 s'achève et nous pouvons faire le bilan de l'activité de l'association des marcheurs de Mornac.

Rappelons que les adhérents de l'association sont des marcheurs qui viennent régulièrement (ou pas) aux marches du dimanche et/ou du mercredi et ils ne versent pas de cotisation. Les coûts engagés lors d'une manifestation sont partagés entre les participants.

Cette année a vu arriver avec plaisir de nouvelles adhérentes : Jeannette, Éliane et Marie. En additionnant les marcheurs du dimanche et du mercredi, une quarantaine de personnes usent joyeusement leurs chaussures sur les sentiers boisés de Bois Long, Bois Blanc et La Braconne, guidées par Michelle, Jean-Pierre, Patrick et Jean-Claude (même Nicole et Dominique s'y risquent parfois).

En 2025, les activités traditionnelles de l'association se sont déroulées sans encombre. Nous avons cependant proposé d'avancer les horaires de départ des marches en juillet et août à cause de la canicule (8 heures au lieu de 8 heures 30).

Rappelons les horaires des marches du dimanche (départ parking de la mairie de Mornac) et du mercredi (départ parking de la voie verte à Brouterie) toute l'année (sauf évènement important) - départ à 8 h 30, durée environ 2 heures - allure moyenne 4km/h.

Le voyage annuel hors département a eu lieu le 8 juin à Rochefort sur Mer (visite de la Corderie Royale, repas au restaurant Les Longitudes et visite du pont transbordeur).

Le 13 juillet, la sortie marche et pique-nique en Braconne a été organisée par Patrick. La sortie du mois d'août, prévue sur le site du CHAMBON, a été annulée à cause de la météo.

La garden-party avec pique-nique organisée par Nicole et Jean-Marie, le dimanche 7 septembre à Beaubrenier a attiré un grand nombre de marcheurs et leurs amis.

Petit rappel : l'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 18 janvier 2026, après la marche (vers 10 h 30). Pensez (sérieusement) au renouvellement du bureau.



GYMNASTIQUE *Volontaire*

BONHEUR, SANTÉ ET GRANDE FORME !

L'Association Gymnastique Volontaire de Mornac vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Il est toujours temps de venir nous rejoindre, afin de pratiquer une activité sportive complète, dans la bonne humeur, à la Salle Omnisport de Mornac.

Notre Animatrice, Valérie TESSANDIER, nous prépare des séances très variées et n'est jamais en manque d'idées pour nous faire tester de nouvelles disciplines et surtout pour nous faire travailler certains muscles inconnus ou délaissés !

Au programme :

Cardio, Step une semaine sur deux, renforcement musculaire, abdos, étirements, coordination, circuit training ... une bonne panoplie pour retrouver du souffle, de l'énergie et le sourire.

Et depuis l'an dernier, nous avons un **cours de PILATES** qui rencontre un grand succès ! Les bienfaits de cette pratique sont à découvrir.



Valérie adapte les exercices à toutes les petites et grandes difficultés de chacune et chacun, pour travailler les muscles profonds.

Tous nos cours ont lieu de septembre à juin, y compris pendant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année).

Les Horaires

. Gym Adulte : 20h30/21h30 – Lundi et Jeudi

. Pilates : 20h30/21h30 – Mercredi

Toutes les occasions sont bonnes, pour aussi, se retrouver dans des moments conviviaux et festifs : Galette des Rois, pique-nique pour la fin de l'année sportive, marches autour de Mornac pendant l'été, pour celles et ceux qui souhaitent conserver la forme !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame Véronique LE HEGARAT au 06 03 17 24 34.



TENNIS de *Table*

Avec 3 français dans les 20 premiers mondiaux, le tennis de table prend une nouvelle dimension en France !

Le club de Mornac possède un des plus beaux complexes départementaux pour la pratique du tennis de table, et c'est ainsi que 5 équipes séniors sont inscrites en championnat départemental avec plus de 25 compétiteurs. Ils portent le nouveau maillot du club avec beaucoup de fierté, de pugnacité et surtout de plaisir. Car oui, le tennis de table est avant tout une activité ludique, abordable et praticable à tout âge.

Un grand merci à nos partenaires : la Grange de Fontastier, Presto ainsi qu'à la Mairie de Mornac pour leur précieux soutien.

Du côté de nos jeunes, environ 10 pongistes tapent la balle tous les mercredis soir de 17h30 à 18h30, toujours dans la bonne humeur. Ils sont dirigés par Catherine Deschamps, animatrice fédérale. Certains d'entre eux participent au championnat jeune par équipe.

Deux de nos jeunes, Vincent Gluck (cadet) et Léo-Paul Dignac (minime), se sont qualifiés pour le niveau régional en compétition individuelle, grâce à leur première place en départemental ! Ils défendront les couleurs du club au-delà de la Charente.

Si cela vous dit de « taper la balle », n'hésitez pas à venir découvrir notre sport les mardis et jeudis soir de 18h00 à 20h00, les 3 premières séances sont gratuites. Le club est aussi doté d'une section loisir sans compétition. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Frédéric THERMIDOR au 06 17 57 24 52.



Présentation des nouveaux maillots et nos 2 jeunes qualifiés en régional



TENNIS CLUB *Mornac Touvre*



Le club de tennis a organisé le samedi 5 juillet 2025 son premier tournoi de pickleball dans la salle omnisports Jacques Persyn à Mornac. Des doubles mixtes et doubles messieurs étaient au programme, la majorité des participants étaient des novices. A midi était proposé un repas élaboré avec l'aide de Charles du Comité des Fêtes, encore merci à lui. (en PJ des photos des participants au tournoi)

Le club propose des séances d'1h30 d'initiation au pickleball à la salle des sports de Touvre les mardis à 18h00 et les samedis à 9h00.

Le pickleball est un sport pour tous les âges. Il est facile à apprendre pour les débutants, mais il peut également rapidement devenir un jeu compétitif pour les joueurs avancés. En jouant au pickleball régulièrement, les joueurs de tout âge peuvent améliorer leur santé physique et mentale. Venez découvrir ce nouveau sport !

Nous prêtons les raquettes et les balles et nous pouvons installer jusqu'à 3 terrains.

Mais le club c'est aussi et surtout le tennis sur les courts extérieurs à Mornac et à certains créneaux dans la salle de Touvre. Nous accompagnons également les séances de tennis à l'école.

Plus de renseignements sur notre site internet en scannant le QR code suivant



LE VOLANT *Mornacais*

LE LVM FÊTE SES 10 ANS : DU NOUVEAU SUR TOUS LES TERRAINS !

Cette année, le Volant Mornacais célèbre ses 10 ans d'existence ! Et pour marquer le coup, on fait peau neuve : nouveaux maillots, nouveaux sponsors, et toujours la même passion pour le volant. Un grand merci à nos partenaires de choc : Saveurs des cépages, Les Truites Bellet, Trizzy, Daniel Moquet, Lardesports, et bien d'autres encore !

UNE GRANDE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Le tournoi par équipes, organisé le 11 octobre 2025, a été un vrai succès ! Ambiance sportive, fair-play et bonne humeur : tout ce qu'on aime au LVM !

Nos créneaux

Parce qu'il y en a pour tous les goûts et tous les âges :

LUNDI

18h00 – 19h30 : entraînement jeunes (6-10 ans)

19h30 – 20h30 : initiation adultes

20h30 – 22h30 : jeu libre adultes et +16 ans

MERCREDI

19h30 – 20h30 : jeunes compétiteurs

20h30 – 22h30 : jeu libre adultes et +16 ans

JEUDI

18h30 – 20h00 : entraînement jeunes (+11 ans)

20h00 – 22h30 : jeu libre adultes et +16 ans

DIMANCHE (semaines paires)

9h30 – 11h30 : Bad Family ; venez taper du volant en famille

Plus qu'un club, une famille

Le Club de Badminton de Mornac, c'est bien plus qu'un simple club : c'est une grande famille où règnent convivialité, joie et esprit d'équipe, avec une pincée de compétition pour représenter fièrement les maillots vert et noir sur les terrains de Charente. Nos trois équipes interclubs (D1, D2 et D4) portent haut nos couleurs à chaque rencontre !



ÉTOILE SPORTIVE de *Mornac*

L'Étoile sportive de Mornac a réussi en 2024/2025 une très belle saison avec en point d'orgue la finale de la coupe Charente remportée à Lebon en mai 2025 sur le score de 3 à 0 face à Ruffec (B). Ce fût une très belle journée, une belle réussite pour le club et notre commune avec un très grand nombre de spectateurs et amis du club présents dans les tribunes (environ 400 personnes) qui ont assuré une très bonne ambiance portant les joueurs vers la victoire. C'était un moment historique puisque le club a gagné ce trophée pour la première fois de son histoire.

Nous avons dans notre club 69 licenciés séniors. Pour la saison 2025-2026, nous avons engagé 4 équipes séniors en championnat : l'équipe A en deuxième division, l'équipe B en troisième division, l'équipe C en quatrième division et une équipe en football à 7.

Les entraîneurs principaux sont monsieur Yadali SAKHO assisté par madame Romane MUNICH (spécifique gardiens) et messieurs Kévin QUERELLOU et Mika DOMINGOS. Les équipes sont également encadrées par les dirigeants bénévoles : Christophe VARVOUX, Nico GAMAURY, Sébastien AUPETIT, Quentin LAVIE, Jérôme RANGER.

Les objectifs sportifs de cette saison :

- Equipe A : être dans le haut du tableau
- Equipe B : réaliser une aussi belle saison que l'année passée (3ème place au classement)
- Equipe C et CR7 : s'amuser et pouvoir présenter chaque week-end des groupes compétitifs en nombre suffisants.

Sur le début de saison, nos joueurs de l'équipe A ont porté haut les couleurs du club en atteignant le quatrième tour de la Coupe de France face au club phare de notre département : l'ACFC. Ce fût une très belle rencontre avec encore beaucoup de spectateurs. Bien sûr, le score a été sans appel mais le principal n'était pas là.

Pour les équipes jeunes, nous sommes satisfaits de notre développement et de notre organisation en perpétuelle amélioration. Cette année, nous avons engagé 2 équipes dans la catégorie U14-U15 (30 licenciés), et 2 autres dans la catégorie U12-U13 (28 licenciés).

En football animation, nous avons 55 licenciés pour les catégories allant de U6 à U11 dont 3 féminines. Notre école de foot est en plein essor sous la conduite de l'équipe des dirigeants et encadrants jeunes composée de : Will VIGIER, Jacky MERCIER, Cédric FREVAL, Alain BOURICAUD, Jeff JULIA, François PICAN, Cyril DELAVALLADE, Yann MANDON, Cédric BROCHET, Damien BERTRAND, Olivier PEREIRA, Yasser SOULA, Julien RAYNAUD, Momo AHAMADI, Mickael GIRY et nos jeunes Maxime, Paul, Henri, Louca, Dorian et notre éternel jeune Pédro.

Les entraînements ont lieu les mercredis à 14h00 sur le stade du Petit Mairat, où vous pouvez retrouver nos jeunes poussés s'amusant avec leurs copains et les coaches.

Nos objectifs de la saison pour les jeunes : poursuivre notre croissance en accueillant de nouveaux licenciés et conserver un encadrement de qualité pour pouvoir présenter au minimum une équipe dans chaque catégorie et viser le plus haut niveau départemental.

Bravo à tous les parents qui nous soutiennent par leur présence et leur aide et bravo à l'équipe buvette pour les bons moments partagés autour d'une plancha.

Du côté de l'arbitrage, notre club compte 3 arbitres : Clément GESSON, Renald LEONARD et Dorian GAUTIER. Bravo à Clément pour son investissement et sa réussite. Il poursuit sa progression et devrait prochainement pouvoir arbitrer au niveau régional.

Du côté des dirigeants : le bureau se compose de 15 bénévoles motivés et dévoués. Nous réalisons tout au long de la saison de nombreuses animations : une marche le 13 juillet, un loto au mois de novembre, un second loto est prévu pour février 2026, une soirée année 80 sera organisée en mars 2026. Nous organisons également 2 tournois jeunes : en salle pour les catégories U9 et U11 en février, en extérieur au mois de juin pour les U11, U13 et cette année en prévision ajout de la catégorie U15. Merci à tous pour votre participation sur ces divers événements.

Grâce aux élus et au travail des services municipaux, nous avons la chance de pouvoir évoluer sur des installations de qualité que beaucoup de clubs nous envient. Un grand merci à tous, car c'est également un atout de taille pour le développement de notre club. Merci aussi à nos nombreux partenaires pour leur engagement et leur soutien.

Le bénévolat reste la base de notre belle association et nous accueillons avec plaisir toute personne désireuse de nous apporter son aide que ce soit en tant que dirigeant, éducateur, partenaire ou bénévole sur les événements. Donc si vous souhaitez nous rejoindre et participer ainsi au développement de notre club et au rayonnement de notre commune, n'attendez plus !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean Pascal TIXEUIL (Président) au 06 11 23 60 14 ou François PICAN (vice-Président) au 06 40 65 56 95.





Crumble aux poireaux et au saumon

- 200 g de saumon frais (sans peau et sans arêtes)
- 400 g de blancs de poireaux
- 70 g de beurre
- 50 g de farine
- 30 g de flocons d'avoine
- 30 g de parmesan râpé
- 50 g de noix de cajou
- 40 cl de crème liquide

Préparation :

- 1.** Laver et émincer les blancs de poireaux. Les faire cuire à feu doux avec 20 g de beurre, puis saler.
- 2.** Lorsqu'ils sont cuits, ajouter la crème liquide et laisser réduire.
- 3.** Pendant ce temps, concasser grossièrement les noix de cajou. Mélanger le beurre restant, la farine et le parmesan dans un saladier jusqu'à obtention d'une pâte sableuse. Ajouter les flocons d'avoine et les noix de cajou.
- 4.** Couper le saumon en fines lamelles.
- 5.** Préchauffer le four à 200 °C.
- 6.** Déposer une couche de poireaux dans le fond d'un plat allant au four, ajouter les lamelles de saumon, puis recouvrir du reste de poireaux.
- 7.** Répartir la pâte à crumble sur le dessus et enfourner 12 à 15 minutes à 200 °C, jusqu'à ce qu'elle soit dorée.
- 8.** Sortir du four, laisser reposer quelques minutes, puis déguster.

NB : On peut ajouter un filet de jus de citron sur le crumble à la sortie du four.



Vous l'attendiez ? Nicolas l'a fait !

Depuis cet été, la commune accueille l'épicerie AGIR de Monsieur Nicolas GÉRARD. Ce nouvel établissement propose un large choix de produits du quotidien, avec un accent particulier sur les produits locaux, permettant aux habitants de soutenir les producteurs de la région tout en faisant leurs courses facilement.



DU MARDI AU VENDREDI : 9H00 – 13H00 / 15H30 – 19H30

LE SAMEDI ET LE DIMANCHE : 9H30 – 12H30 / 15H30 – 19H00

FERMÉ LE LUNDI



Les produits du quotidien (lessive, piles, gel douche...)



Des produits locaux (viande, fromage, miel...)